BULLETIN

DU

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

ANNÉE 1966. — N° 3.

473e RÉUNION DES NATURALISTES DU MUSÉUM

10 mars 1966

PRÉSIDENCE DE M. LE PROFESSEUR J.-L. HAMEL

COMMUNICATIONS

TROIS ESPÈCES NOUVELLES DE POISSONS PERCIFORMES DU VIET-NAM ET DE LA RÉUNION

Par P. FOURMANOIR

Ctenochaetus oculocoeruleus nov. sp.

D VII 26. A III 23-24. $\frac{L}{H}$ 1,9-2.

Bouche pourvue de dents mobiles sétiformes, au nombre de vingt de chaque côté de la mâchoire inférieure. Leur quart distal dilaté a un bord fonctionnel un peu arrondi, divisé en quatre indentations à la mâchoire inférieure (interne petite, submédiane très large, deux externes petites), cinq ou six à la supérieure (deuxième indentation interne élargie).

On compte 95 écailles à la ligne latérale, onze séries d'écailles entre la base de la nageoire dorsale (partie épineuse) et la ligne latérale. Les écailles à bord arrondi sont cténoïdes, présentant une trentaine de dents fines et allongées, expansions qui apparaissent comme des filaments.

Les rayons subterminaux de la dorsale molle et de l'anale allongés donnent à ces nageoires une forme lancéolée en arrière. Les pointes des lobes de la caudale sont effilées. Le premier rayon des ventrales est prolongé en filament.

L'épine du pédoncule caudal est égale au diamètre de l'œil.

Coloration. — Œil bleu, coloration générale brun-ocre, nageoires postérieures presque noires. Le dessus de la tête, la région autour de l'œil, l'opercule sont couverts de petites taches pâles (légèrement violacées) continuées sur le corps par des bandes longitudinales dorsolatérales peu distinctes. Tache basale noire à l'extrémité postérieure de la dorsale et de l'anale.

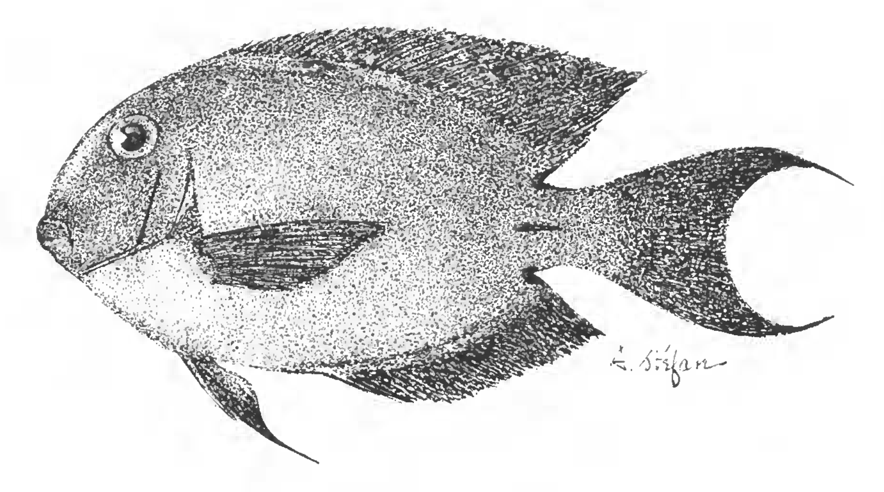


Fig. 1. — *Ctenochaetus oculocoeruleus* nov. sp.

Provenance. — Espèce commune, nombreux exemplaires de L.s. 9,5 à 13 cm, observés toute l'année. Elle a été citée sous le nº 258 dans notre « *Liste complémentaire des Poissons de Nhatrang* ». Type Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, L.s. 10,9. L.t. 15,6 H. 5.35., enregistré sous le nº 1965-709.

Parapercis guezei nov. sp.

D V 21. A I 16. $\frac{L}{H}$ 5,3 L. 1 52

La forme du corps relativement courte est voisine de celle de *Parapercis pulchella* (T. et S.). La tête est par contre allongée ; elle mesure une fois et demie la hauteur du corps.

Le diamètre longitudinal de l'œil est un peu supérieur à la longueur du 4e rayon épineux de la dorsale. L'espace interorbitaire est un peu plus long que le demi-diamètre de l'œil.

Le sommet de l'angle postérieur du maxillaire inférieur atteint presque le niveau du centre de l'œil.

L'arc postérieur du bord préoperculaire est pourvu de 6-9 denticules arrondis. Le premier arc branchial porte 7 branchiospines et 3 rudiments de branchiospine dans sa partie inférieure.

La dorsale épineuse est reliée à la dorsale molle dont la membrane est incisée. La quatrième épine de la dorsale, robuste, est à peine plus longue que la cinquième qui est fragile.

La nageoire anale est aussi élevée que la dorsale.

Le bord postérieur de la caudale est faiblement arrondi, le bord supérieur est prolongé.

Au niveau du milieu de l'anale, la disposition des séries longitudinales d'écailles est de 6 rangées au-dessus de la ligne latérale et de 10 rangées au-dessous.

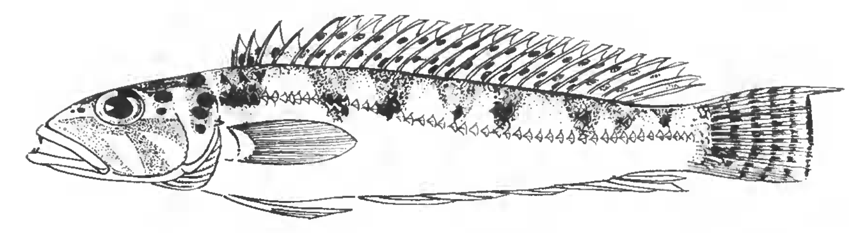


Fig. 2. — *Parapercis guezei* nov. sp.

Coloration. — Présence de 7 à 9 taches noires irrégulières, en situation subdorsale près de l'extrémité de bandes transversales triangulaires foncées. Les trois taches antérieures sont sur la ligne latérale, les postérieures sont placées un peu au-dessus.

Sur le dessus de la tête, deux séries transverses de 4 à 6 taches noires, la série antérieure placée immédiatement derrière l'œil et au contact de la première rangée d'écailles est formée de taches parfaitement circulaires ; la série postérieure placée au-dessus de l'opercule a des taches arrondies ou polygonales.

La dorsale molle a une ou deux séries longitudinales de taches noires, auxquelles s'ajoutent des taches basales placées sur un certain nombre de rayons. L'anale est sans tache.

Caudale avec 5 à 6 bandes gris noir transverses.

Provenance. — Les deux exemplaires que nous possédons ont été pris par 75 mètres de fond devant le cap Lahoussaye à la Réunion. Ils faisaient partie d'une importante collection de poissons envoyés au Muséum par M. P. Gueze.

Mensurations :

L.s.	H	Ep.	O.	I.O.	Péd. caudal
—	—	—	—	—	—
13,7	2,5	2,05	1	0,6	1,2
13,9	2,55	2,1	1,05	0,55	1,24

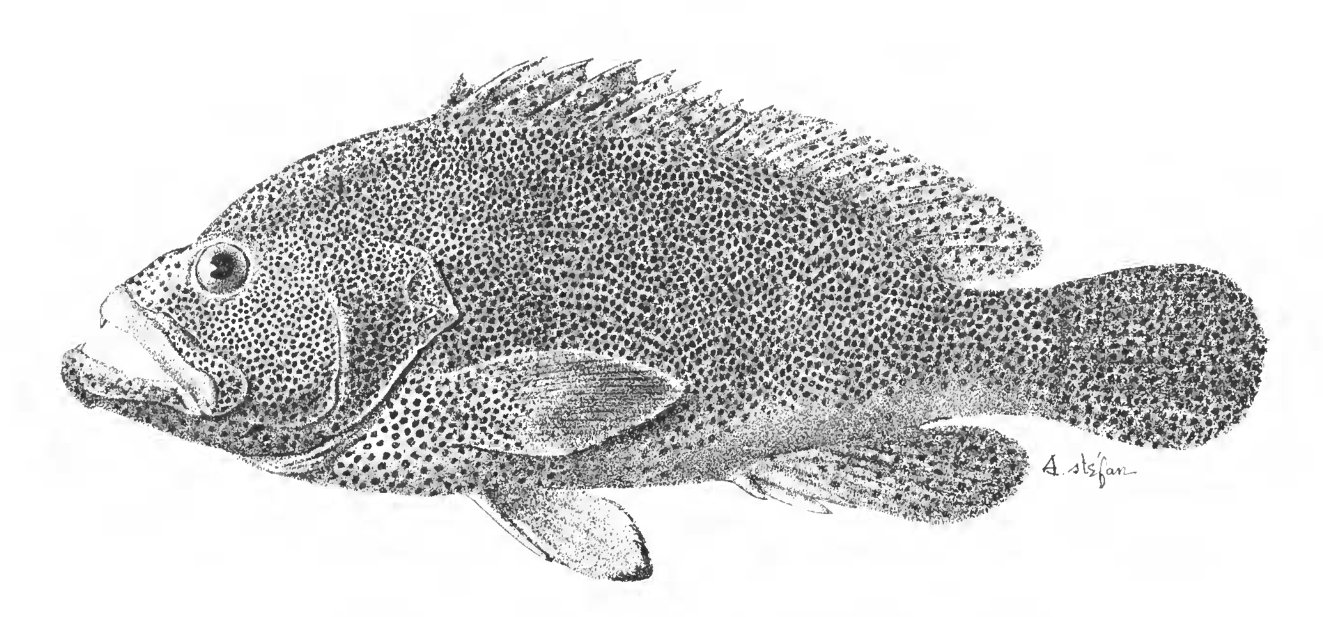


Fig. 3. — *Cephalopholis purpureus* nov. sp.

Nous avons choisi comme holotype l'exemplaire de 13,7 cm. (nº 1965-675), le paratype a été enregistré sous le nº 676.

Cephalopholis purpureus nov. sp.

D IX 15. A III 9. $\frac{L}{H}$ 2,5-2,8.

Longueur de la tête 1/3 à 2/7 de la longueur standard. Profil dorsal avec une forte concavité au niveau de la partie postérieure de l'œil. Maxillaire étendu en arrière de l'œil. Deux paires de larges canines antérieures de chaque côté des mâchoires. La rangée de dents externes pour le maxillaire, interne pour la mandibule, est constituée de dents un peu plus larges que celles des séries villiformes. Bord vertical du préopercule avec une faible concavité. Épines operculaires bien évidentes, la centrale étant la plus large.

Il y a dix branchiospines et quatre rudiments de branchiospines sur le premier arc branchial dans sa partie inférieure.

Les plus grandes épines de la nageoire dorsale sont de même hauteur que la partie déprimée du pédoncule caudal.

Le nombre d'écailles en ligne longitudinale est d'environ 112.

Coloration. — Couleur rouge, taches rouges à brun-rouge uniformément réparties sur tout le corps. Sur la tête, les taches un peu plus larges sont hexagonales ou rondes. Elles forment une mosaïque régulière sur l'opercule, préopercule et maxillaire. Sur la dorsale molle et la caudale, les taches sont brun-noir. Les ventrales violettes et la dorsale épineuse ne sont pas tachées.

Comme il est fréquent chez d'autres *Cephalopholis* (*aurantius*, *sexmaculatus*, *nigripinnis*, *sonnerati*), les taches sont fugaces. Après une semaine de conservation en eau formolée, la coloration rouge disparaît, il reste sur le corps et les nageoires quelques taches brunes peu distinctes, tandis qu'apparaît sur la tête un réseau hexagonal à centre clair et mailles violacées. Au bout de trois mois, notre plus grand exemplaire (L.s. 32 cm) est devenu blanc à l'exception des bords de la dorsale molle, de l'anale, de la caudale et des ventrales devenus noirs.

Provenance. — Marché de Nhatrang (Sud Viet-Nam), cinq exemplaires observés. Deux exemplaires en collection, type L.s. 32 cm. enregistré sous le nº 1965-276.

L.t. 22,5 cm L.s. 19,5 H. 7,6 T. 6,6 Péd. caud. 2,5 Vᵉ ép. dors. 2,4 Ep. 3
L.t. 38,5 cm L.s. 32 H. 11,5 T. 12,1 Péd. caud. 4,04 Vᵉ ép. dors. 4, 1

Cette espèce a été citée sous le nº 75 dans « *Liste complémentaire des Poissons de Nhatrang* ».

Laboratoire des Pêches Outre-Mer du Muséum et O.R.S.T.O.M.

BIBLIOGRAPHIE

Schultz (L. P.) & Woods (L. P.), 1953. — Fishes of the Marshall and Mariana Islands. *Bull. U. S. Nat. Mus.*, n° 202, pp. 620-623.

Smith (J. L. B.) & Smith (M. M.), 1963. — The fishes of Seychelles, p. 25, pl. 21.

Tomiyama (I.) & Abe (T.), 1958. — Encyclopedia Zoologica illustrated in colours, Pisces Cyclostomata, vol. II, Tokyo.

Weber (M.) & Beaufort (L. F.), 1951. — The fishes of the Indo-Australian Archipelago, vol. IX, Leiden.